

Cour canadienne de l'impôt



Tax Court of Canada

Avis au public et à la communauté juridique

Réouverture de la Cour canadienne de l'impôt

La Cour canadienne de l'impôt rouvrira ses portes le 6 juillet 2020.

La Cour et ses bureaux régionaux partout au pays seront ouverts, à l'exception du bureau d'Hamilton.

La semaine prochaine, la Cour publiera un avis décrivant les multiples aspects du processus de réouverture de la Cour, y compris une période d'exclusion actualisée concernant le calcul des délais et une liste des lieux où se dérouleront les séances.

Signé ce 3^e jour de juillet 2020.

(original signé par le juge en chef Eugene P. Rossiter)

Eugene P. Rossiter
Juge en chef